



# 1<sup>ère</sup> pierre de l'extension du foyer d'accueil médicalisé « Résidence Bos Darnis »

A Saint illide

25 novembre 2016

Contact Presse :  
Logisens  
Sophie Neveur  
Tel : 04.71.48.20.16  
s.neveur@logisens.fr



[www.logisens.fr](http://www.logisens.fr)

AMENAGER / CONSTRUIRE / GERER / ACCOMPAGNER / COMMERCIALISER

# Sommaire

1/ Communiqué de presse

2/ La Résidence Bos Darnis

3/ le projet d'extension

4/ Données clés

## 1/ Communiqué de presse

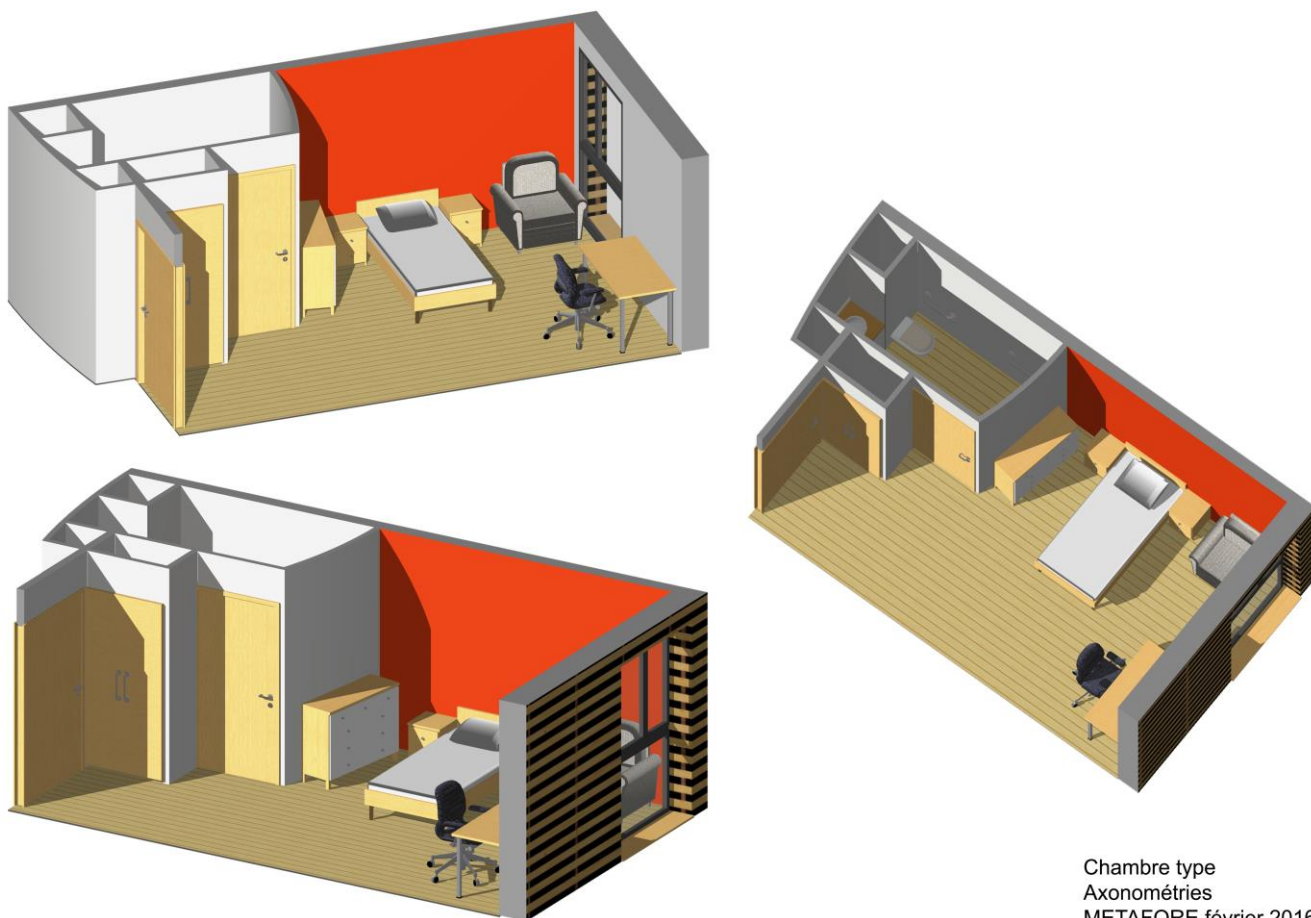
Le 25 novembre 2016, la première pierre de l'extension du foyer d'accueil médicalisé a été posée par les différents partenaires : Etat, Logisens et l'Adsea à la Résidence Bos Darnis.

L'Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte du Cantal (ADSEA) a confié à LOGISENS la construction d'un foyer d'accueil médicalisé de 8 places à Saint-Illide en vue de l'hébergement d'adultes handicapés vieillissants dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage directe, la commune de Saint-illide ayant accepté de céder à l'euro symbolique les parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

Le partenariat entre les deux structures se concrétise sous la forme d'une convention de location pour un bail de 12 ans.

D'un montant total de 922 000 € TTC, cette opération permet à 13 entreprises cantaliennes d'œuvrer à la construction d'un équipement de service public dans l'intérêt des occupants.

La livraison est prévue pour septembre 2017.



## 2/ La Résidence Bos Darnis



La Résidence Bos Darnis est une structure médico-sociale gérée par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADSEA). Il s'agit d'une association à but non lucratif dont le siège est à Aurillac. Sur l'ensemble du Département, l'ADSEA gère des établissements et services du champ de la protection de l'enfance et des personnes adultes et enfants en situation de handicap.

La Résidence Bos Darnis a ouvert ses portes en juillet 2002 au lieu-dit Albart sur la commune de Saint-Ilhde.

La Résidence Bos Darnis se compose de plusieurs bâtiments : hébergement, administratif, ateliers occupationnels, foyer avec appartement mis à disposition des familles. Elle est entourée d'un parc arboré, son enceinte est sécurisée par des portails automatiques.

Le lieu de vie se décline en 5 étages avec 55 chambres, une salle de restauration commune avec une cuisine, des salles de petits déjeuners, des salles d'activités, une infirmerie, une salle de psychomotricité, une lingerie. L'ensemble des locaux est conforme aux règles d'hygiène et de sécurité propres à ce type de structure.

Les soins sont réalisés par du personnel infirmier et aide-soignant. Les infirmiers gèrent l'application de la prescription médicale, et accompagnent dans la mise en place du suivi médical.

Pour la personne orientée F.A.M, l'institution met à disposition un médecin psychiatre qui intervient une fois par semaine.

Pour la personne orientée F.O, elle a le choix de son médecin psychiatre et autre spécialiste, mais peut aussi bénéficier de l'intervention du Médecin Psychiatre rattaché à la Résidence.

### Rappel de définition :

**Le Foyer Occupationnel** est destiné à prendre en charge des adultes qui présentent un handicap mental ou psychique peu invalidant. Ces personnes disposent d'une certaine autonomie pour effectuer des activités occupationnelles, pour satisfaire en partie leurs besoins fondamentaux avec un soutien éducatif. Dans le cadre des activités occupationnelles, des activités sont animées par des moniteurs d'ateliers, dont les supports techniques, de réalisation, de créativité, de stimulation des acquis sont : Le Bois, La Métallerie, le bric-déco, La Mécanique, les Chevaux.

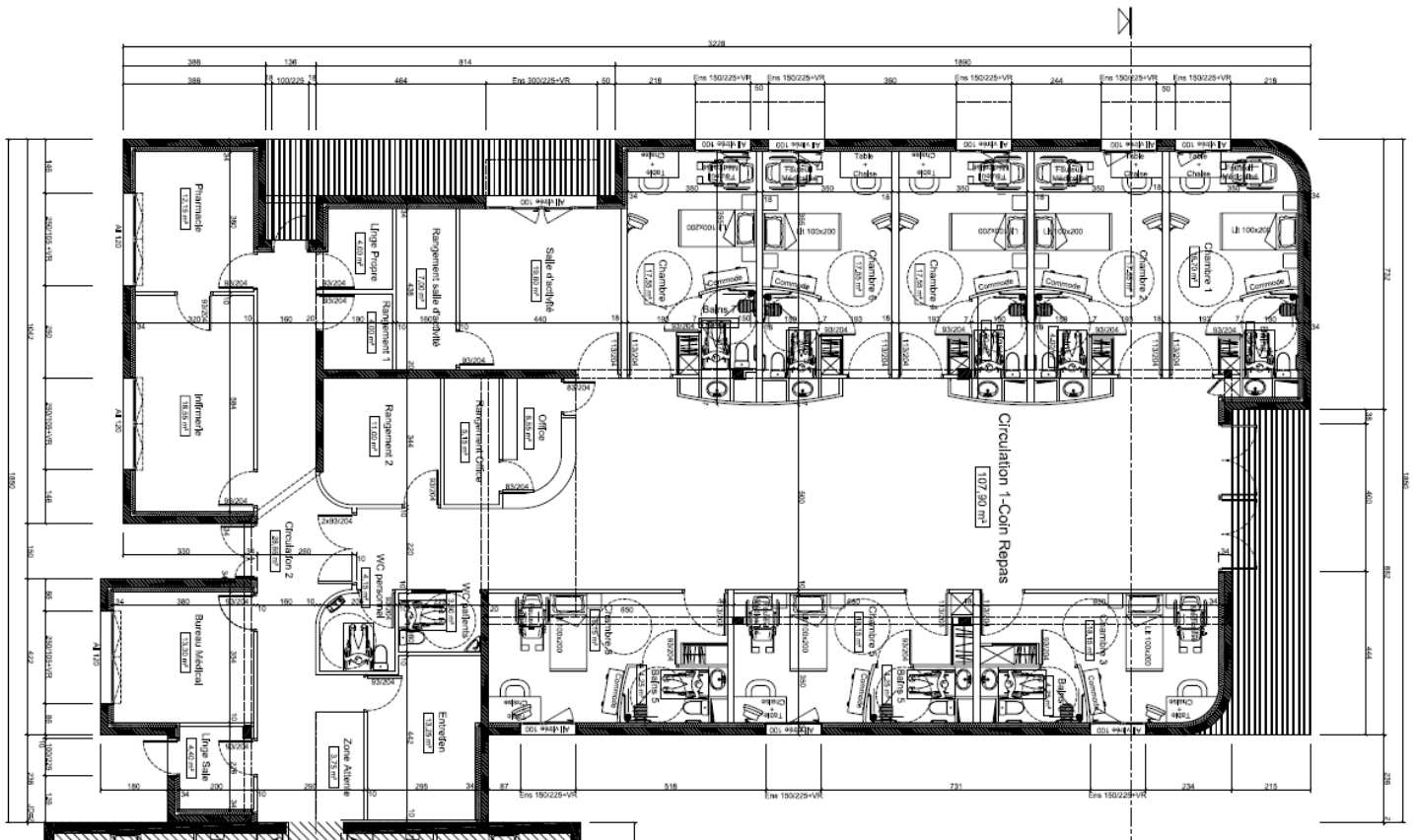
**Le Foyer d'Accueil Médicalisé** a pour mission d'accueillir des personnes adultes présentant un handicap mental ou psychique invalidant. Ces personnes requièrent l'aide d'une tierce personne pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Leur état de santé nécessite une surveillance et des soins réguliers. Les activités proposées s'inscrivent dans une approche thérapeutique (stimulation physique et cognitive), mais aussi éducative et sociale.

### 3/ le projet d'extension

A simple rez-de-chaussée, l'extension est accolée au bâtiment existant. Le projet se compose comme suit :

- 8 chambres de 21,5 m<sup>2</sup> environ
- 1 coin repas faisant office de circulation de 107,9 m<sup>2</sup>
- 1 rangement office
- 3 locaux de rangement
- 1 salle d'activités de 20m<sup>2</sup>
- 1 local linge propre
- 1 local linge sale
- 1 local entretien
- 1 pharmacie de 12 m<sup>2</sup>
- 1 infirmerie de 18 m<sup>2</sup>
- 1 bureau médical de 13 m<sup>2</sup>
- 2 blocs sanitaires

467 m<sup>2</sup>



## 4/ Données clés

- ▶ Architecte : Metafore
- ▶ Opération : opération de construction
- ▶ Maître d'ouvrage : LOGISENS
- ▶ Gestionnaire : ADSEA

8 chambres

21,5 m<sup>2</sup>

Date Ordre de Service : 5/9/2016

Date de réception : septembre 2017

Durée des  
travaux :  
12 mois

### LOGISENS (construction)

- ▶ Coût de revient : 922 000 € T.T.C
- ▶ Garanties d'emprunts :  
50% Conseil Départemental,  
50 % Commune

### ▶ Partenaires :

### ADSEA (gestionnaire)

- ▶ ARS (Dotation globale relative aux soins) :  
20 839 € / place / an
- ▶ Conseil Départemental (financement partie hébergement) : 100% Conseil Départemental →  
105€ coût d'une journée
- ▶ Emploi : 10 → 5 ETP d'Aides médico psychologiques, 1 ETP d'agent de service, 0,5 ETP d'animatrice, 3 ETP d'aides-soignants, 0.5 ETP d'infirmier seront embauchés et compléteront l'équipe de professionnels déjà existante, pour assurer la prise en charge de ces nouveaux résidents.



Notes.....  
.....  
.....  
.....

